



Ces caméras qui tournent dans les casernes

Les Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) sont souvent sollicités pour des tournages de documentaires en immersion. Comment choisir ses collaborations et éviter les mauvaises surprises ? Témoignages de sapeurs-pompiers qui se sont prêtés à l'exercice difficile de concilier promotion et maîtrise de la communication.

Texte Valérie Chrzavzez

Été 2015. Une équipe de « Zone interdite » est venue filmer les bénévoles de la SNSM, de la protection civile et des sapeurs-pompiers de l'île de Noirmoutier. Chargée de communication du Sdis 85, Isabelle Sévère se souvient : « Nous sommes régulièrement contactés pour des prises de vue et faisons le tri. Nous boycottons les sociétés de production qui ont diffusé des images négatives sur les sapeurs-pompiers et refusons les sujets trop sensationnels. Lorsque l'équipe de "Zone interdite" nous a appelés, les voyants verts se sont allumés. Nous avons tout de même posé des garde-fous, mais le fait que l'un des membres de l'équipe de tournage soit la fille d'un ancien sapeur-pompier et que sa mère soit infirmière sur l'île a contribué à nous rassurer. Nous avons passé huit jours avec deux reporters. Nous les accompagnions H 24 avec un VL car il n'était pas question de les laisser monter dans les engins, pour des raisons de sécurité. Les hommes étaient fiers d'avoir été choisis. » L'expérience a donc été positive, à un détail près : l'émission a été déprogrammée deux fois, la dernière été dernier en raison de la demi-finale de l'Euro 2016 de football. « Nous ne savons pas si finalement elle

sera diffusée. C'est une frustration, mais cela restera quand même un excellent souvenir », conclut-elle. Il faut souligner toutefois que certaines expositions médiatiques peuvent laisser de mauvaises impressions. Maeva Lacroix, sapeur-pompier professionnel au Sdis des Pyrénées-Orientales, qui accueille régulièrement des journalistes, en témoigne. Fin 2011, la jeune femme reçoit une journaliste de « Paris Match ». « Elle faisait un reportage sur les femmes qui font un métier d'hommes. Quand j'ai lu ce qu'elle me faisait dire, je n'ai pas apprécié, elle avait déformé mes propos. » Le poids des mots a eu du mal à passer.

Pas de voyeurisme

Alors lorsque l'adjudant-chef Jean-Yves Tignères, chargé de communication, lui propose de participer à un reportage pour TF1 en juin 2016, la jeune femme n'est pas séduite. « J'ai mis du temps à accepter. J'ai expliqué à la journaliste ce qui s'était passé avec "Paris Match" et elle m'a assuré que cela se passerait différemment avec elle. » Maeva Lacroix accepte finalement de lui faire confiance et reconnaît que « cela s'est bien passé. » Comme quoi, il ne faut pas rester sur un échec.



lorsqu'ils ont compris ma démarche. J'ai découvert des gens courageux, généreux et pédagogues, qui portent beaucoup d'attention aux victimes lors de leurs interventions. Ils m'ont aidé dans mon travail en portant mes caméras GoPro tout en restant concentrés sur leurs priorités. Ce sont des personnes qui, derrière leurs uniformes, sont confrontées à des scènes d'une grande violence. »

Deux critères

Après la diffusion de l'émission, en novembre dernier, le reporter a eu des retours positifs de leur part. « C'est une satisfaction, car j'avais peur d'avoir simplifié leur travail et envie qu'ils soient contents de ce que j'ai fait. » Le lieutenant-colonel Jean-Louis Ferres,

directeur adjoint du Sdis de Tarn-et-Garonne, accueille lui aussi régulièrement des tournages, dont une autre émission « Appels d'urgence » diffusée à l'automne dernier sur TF1. « Le journaliste qui l'a réalisée a vécu au centre de secours principal de Montauban durant cinq semaines. Il a participé aux réunions, aux briefings, était doté d'un bip sélectif. Au départ, il voulait faire un sujet sur les interventions de secours dans les gorges de l'Aveyron et de l'Ardèche. Nous lui avons expliqué qu'il y en avait peu, même si de temps en temps l'intervention du Grimp peut donner lieu à des images impressionnantes. Il a donc rediscuté du sujet avec la société de production et orienté son reportage vers les secours au sens plus large. Il est intervenu sur un

« À nous d'utiliser les médias pour faire passer nos messages sur le volontariat, la féminisation ou les comportements citoyens. »

crash d'ULM, des feux urbains et des accidents de la route, mais aussi sur une colonne départementale dans l'Hérault pour venir en renfort sur un feu de forêt. » Outre ce principe de réalité, le second critère de réussite d'un tournage, c'est le temps que le journaliste va y consacrer, car on ne peut pas lui garantir des interventions à coup sûr. Le lieutenant-colonel Ferres souligne qu'accepter de participer à un reportage demande un investissement : « Il faut dédier un cadre qui transporte et assure la sécurité des reporters. Mais cet engagement permet d'obtenir un produit fini qui corresponde aux attentes de la production et qui soit aussi attractif pour le Sdis ». Il assure que bien souvent les documentaires sont co-construits avec les sapeurs-pompiers. « Demander

à visionner les images permet d'éviter d'en laisser passer qui ne sont pas pertinentes. Un reportage, ce doit être du gagnant / gagnant. Récemment, une équipe de France 3 est venue avec des exigences que nous avons acceptées, en leur demandant en contrepartie de relayer notre sujet du moment : la féminisation. Ils ont joué le jeu en mettant en avant les interventions d'un sapeur-pompier féminin. À nous d'utiliser les médias pour faire passer nos messages sur le volontariat, la féminisation ou le comportement citoyen. » Le lieutenant-colonel Jean-Louis Ferres étudie toutes les sollicitations. « Nous devons saisir toutes les occasions de communiquer, mais cela implique de refuser les projets qui ne correspondent pas à nos attentes. »

Le lieutenant Serge Lacoste est responsable de la communication du Sdis de l'Allier depuis deux ans et demi, et des sollicitations pour des tournages, il en a déjà vu passer beaucoup. Pour que les choses se passent bien, le sapeur-pompier a sa méthode. « On discute de ce que les équipes veulent faire et on met les choses au clair : pas de voyeurisme. Montrer la technique des sapeurs-pompiers et avoir une approche pédagogique de leur travail, d'accord, mais il n'est pas question de les filmer dans leur vie privée. » Par le passé, certains Sdis ont laissé passer des images de vie en caserne qui n'auraient pas dû être diffusées car elles ne donnaient pas une bonne image de la corporation. « Nous ne faisons pas de convention par manque de temps. Nous avons juste des échanges de mails. Les sociétés de production nous disent ce qu'elles veulent et on leur fait part de nos souhaits. À elles de les accepter ou pas. Rien n'empêche ensuite les équipes de nous trahir, mais elles savent que si c'est le cas, elles se grillent. »

Rester vigilant

Jusqu'ici, sa recette a bien fonctionné, ce qui ne l'empêche pas de rester vigilant : « Nous voulons que les reportages mettent les sapeurs-pompiers à l'honneur, pas qu'ils aient un impact négatif ». Aussi les journalistes ne partent-ils jamais seuls mais sont toujours accompagnés du chef de groupe. « Je suis un peu

directif, mais cela se passe bien. » Le cadre demande également à visionner les images au fur et à mesure et se tient informé de ce que les journalistes cherchent à faire. Évaluer le retour de ces tournages lui semble difficile. « Nous nous en servons en publiant des messages sur Facebook et les émissions donnent lieu à des articles dans la presse. Il est difficile de dire si cela a un impact sur les vocations. Lors du recrutement, nous faisons des enquêtes pour savoir comment les gens ont eu envie de devenir sapeur-pompier et les principales raisons sont liées à la famille, aux JSP et à la communication. Peu de gens nous disent venir à la suite d'une émission. » Le Sdis de l'Allier a fait notamment l'objet d'un reportage tourné pour « Appels d'urgence » et diffusé sur NT1 sous le titre « Accidents et chauffards sur la route de tous les dangers ». Le journaliste reporter d'images Benjamin Courtadon, sollicité par la société de production Tony Comiti, souhaitait « suivre les hommes dans leurs interventions sur la route Centre-Europe-Atlantique (RCEA), très accidentogène ».

Deux mois passés à la caserne de Moulins l'été dernier lui ont permis de découvrir le quotidien des sapeurs-pompiers. « Une fois les autorisations obtenues, raconte-t-il, j'ai été très bien accueilli, même si au début il y a eu un peu de réserve le temps qu'ils voient de la TV "trash" et que je respectais leur travail. La confiance s'est instaurée

Tournage de « Zone interdite » au centre de secours de Noirmoutier (Vendée).



Photos : Comm. / Sdis 85

Les conseils du Sdis 13

Le Sdis des Bouches-du-Rhône est régulièrement sollicité pour des reportages. En 2016, il a participé à deux émissions sur les feux de forêt et les équipes médicales hélicoptérées, diffusées sur NT1. Une série de six documentaires sur les feux de forêt est en cours de post-production pour RMC Découverte et un documentaire sur les femmes au sein des équipes médicales devrait être diffusé prochainement sur M6. Fort de cette expérience, le lieutenant-colonel Nicolas Faure, chef du pôle « Performance et information », a tiré des enseignements.

- **La planification.** « Elle doit conduire à anticiper la réalisation et à cadrer les orientations. Le premier contact avec la société de production permet de cerner le sujet, mais c'est aussi l'occasion pour le Sdis de réorienter le projet vers quelque chose de réaliste et de pertinent au regard de son plan de communication. Le Sdis 13 entend ainsi promouvoir une image montrant la diversité des profils et échapper à la règle des "pompiers d'élite" trop souvent mise en avant par les télévisions. » Nicolas Faure précise qu'en général, lors du premier contact, le sujet n'est pas encore vendu à une chaîne de télévision et qu'il peut s'écouler beaucoup de temps entre ce premier échange et la validation du projet. Mais une fois qu'il est validé, la société de production est souvent désireuse d'aller très vite. Ainsi, il est parfois difficile de gérer le temps et d'être prêt à faire face au tournage au moment voulu alors que les contacts en amont remontent à plusieurs mois.
- **Faire signer une convention.** « Elle doit être la plus complète possible, préciser l'obligation de validation du film par le Sdis et les conditions de cette validation. Il peut être opportun de mentionner la possibilité d'utiliser les images pour un usage interne. Dans une approche "gagnant / gagnant", le volume d'images tournées peut servir ensuite à réaliser des films courts de promotion ou des supports pédagogiques. La convention mentionnera également les questions de responsabilité et les notions financières. Le projet de convention doit être proposé au bureau du conseil d'administration pour autoriser la signature du président. Au-delà de la dimension juridique, cette procédure permet d'informer les élus et valorise l'action du Sdis car le film sera positif pour l'image de l'établissement, et cela pour une dépense minime. »
- **La préparation.** « Une acculturation est souvent nécessaire. Si les preneurs d'images ne sont pas familiers du monde des services d'incendie et de secours, il est utile de les faire participer à des manœuvres pour qu'ils cernent les difficultés techniques de tournage. Il convient d'insister sur les règles de sécurité. C'est à cette occasion qu'une relation de confiance s'établit; elle est primordiale pour la suite du projet. »
- **L'accompagnement.** « Il doit être permanent, ce qui est chronophage. L'accompagnateur a un triple rôle : être le garant de la sécurité du tournage car les preneurs d'images ne sont pas forcément conscients des limites imposées, veiller au respect du projet et jouer un rôle de "facilitateur". »
- **Le casting.** « Les sociétés de production sont souvent attachées à présenter la dimension humaine liée à nos activités. Il convient d'être pertinent sur le choix des personnes qui apparaîtront dans le film et de préparer les agents sélectionnés. »
- **Le visionnage en amont.** « Il doit être réalisé dans un délai qui permette d'opérer des modifications. L'interlocuteur du Sdis est la société de production qui a vendu le produit à un diffuseur donc il devient difficile, voire impossible, d'intervenir dans un délai très court sur les deux niveaux. Il faut alors être précis dans la convention pour éviter les dérapages, être intransigeant en ce qui concerne les images et les commentaires liés à des victimes et veiller aux images qui pourraient être utilisées à des fins de polémique ou de contentieux. En cas de blocage, il peut être utile de jouer le rapport de force en faisant valoir au producteur qu'il se met dans une position délicate avec les sapeurs-pompiers en général, et que sa réputation peut en être entachée. Mais si l'accompagnement a été efficace, le seul risque réside dans le commentaire et le montage. Ce dernier tend souvent à dramatiser les situations et les commentaires peuvent être approximatifs. Même si le grand public ne le perçoit pas, les agents peuvent mal le vivre. D'où l'intérêt de mener une action de communication en interne en appelant le personnel à se mettre à la place du plus grand nombre et à relativiser les quelques inexactitudes qui n'auraient pas été corrigées. »

J'ai dit aux gars : vous allez voir des choses imparfaites. Ne regardez pas comme des sapeurs-pompiers, mais comme des téléspectateurs. L'objectif n'est pas de montrer le geste technique, mais l'engagement. »



Zodiak Media

Il souligne : « Si on devait financer un film sur les sapeurs-pompiers, cela demanderait un budget important. En collaborant avec des sociétés de production, nous avons un moyen de communication avec un rendu de qualité, pour un coût quasi invisible. Car s'il faut, certes, consacrer du temps et de l'énergie à la préparation des sujets, loger et transporter les journalistes et mettre un cadre à leur disposition, cela nous offre un éclairage de grande qualité à un prix imbattable. »

« Pompiers : leur vie en direct »

Dernier argument pour se prêter à cet exercice : « Les Sdis de région doivent saisir les opportunités de faire parler d'eux pour ne pas laisser toute la place aux seuls sapeurs-

pompiers de Paris, de Marseille ou des grandes villes. »

Les grandes villes sont d'ailleurs actuellement bien représentées sur le plan médiatique, grâce à l'émission « Pompiers : leur vie en direct » dont le premier volet a été diffusé sur TF1 le dimanche 22 janvier dernier. Ce documentaire en dix épisodes, produit par Zodiak Média et réalisé par Antoine Baldassari, relate le quotidien des casernes de Bouvines (Lille), Ménilmontant (Paris) et Louvain (Marseille). Le commandant Sylvain Bonvin était chargé de la communication lors du tournage à Lille. Contacté début 2015, il n'est pas directement enthousiasmé par la proposition. « Nous avons eu une très mauvaise expérience en 2007 et étions plus que réticents. Mais

Antoine Baldassari a su me "vendre" son projet : présenter la profession dans sa chair, en montrant sa passion et son investissement. » Le réalisateur a déjà mis en œuvre une série semblable avec le Samu et la police, ce qui permet au commandant de se renseigner et de se laisser convaincre. « Je me suis dit que dans notre pays, où l'on critique souvent les services publics sans se rendre compte de la chance qu'on a de les avoir, nous avons là l'occasion de mettre en avant notre métier, nos actions et leur utilité. » Restait à convaincre la direction départementale, puis les hommes. Pour les apprivoiser, la production a envoyé deux journalistes pour une immersion de trois semaines à Bouvines, le temps de faire connaissance et de créer de la confiance. « Cela a été une

Tournage de « Pompiers : leur vie en direct ». Régie installée dans la caserne de Lille Bouvines.

phase clé du projet. » Ensuite, les équipes sont arrivées avec leur matériel : « Vingt-et-une caméras téléguidées qu'il a fallu installer dans la caserne, quatre reporters caméra à l'épaule, sans compter les caméras portatives et les drones. Le tout géré depuis une cabine de pilotage avec un réalisateur », détaille-t-il, encore impressionné par les moyens mis en place. « L'équipe a aussi demandé à pouvoir disposer d'une salle d'interview, en expliquant que les commentaires des émissions seraient faits par les personnels, à la suite de leurs interventions. » Une convention est validée par les services juridiques pour cadrer le projet. Elle prévoit notamment d'interdire la prise d'image dans les locaux de détente, fixe l'emplacement des caméras

Clémence Crèvecœur

Rédactrice en chef sur le tournage de Lille Bouvines de l'émission « Pompiers : leur vie en direct », la série-documentaire écrite et réalisée par Antoine Baldassari



Zodiak Media

« On filmait tout : les manœuvres, les corvées, les débriefs, le nettoyage des camions, la vie de caserne. »

SPF - Le Mag : Comment avez-vous mené votre projet au départ ?

C. Crèvecœur : Nous voulions réaliser une série de reportages en entrant dans le quotidien d'une caserne. Le réalisateur, pour créer le climat de confiance nécessaire au succès du tournage, a fait partager le quotidien des sapeurs-pompiers de Bouvines à son équipe pendant un mois, sans caméra, avant le tournage. Nous avons passé du temps avec eux pour comprendre comment ils fonctionnent et créer du lien. C'était important, car nous avons besoin qu'ils se confient, nous racontent leur vie, les interventions qui les avaient marqués. Il était important de connaître leur histoire pour pouvoir orienter les questions en interview. Nous avons installé une quinzaine de caméras dans la caserne pour tout suivre depuis la régie. On écoutait les appels, et si cela décalait, j'envoyais un cameraman suivre les hommes en intervention. On filmait tout : les manœuvres, les corvées, les débriefs, le nettoyage des camions, la vie de caserne.

Comment le choix des images s'est-il fait ?

Le tournage a duré un mois, suivi de cinq mois de post-production. Comme la particularité de cette série de dix épisodes était de traiter de choses souvent négligées sur d'autres tournages, nous n'avons rien jeté en termes

d'interventions. Même des scènes a priori anodines pouvaient amener un discours intéressant de la part des sapeurs-pompiers. Par exemple, une intervention pour un enfant qui s'était blessé en cours de sport a donné lieu à une séquence charmante, même si elle n'avait pas grand-chose d'impressionnant. On ne s'est rien interdit de diffuser mais il a fallu faire des choix. Les sapeurs-pompiers ont sans doute regretté que l'on fasse peu de place à leurs manœuvres. Nous les trouvions trop techniques et avons préféré montrer le côté humain de leur métier.

Comment vos équipes ont-elles vécu certaines interventions dramatiques ?

Nous avons fait le choix de nous entourer de personnes qui n'étaient pas novices, mais être confronté à certaines scènes a parfois été difficile. Les sapeurs-pompiers ont été très vigilants et à l'écoute de notre équipe, notamment après une intervention sur un incendie où un enfant est décédé.

Les émissions rencontrent-elles le succès escompté ?

La diffusion a très bien démarré, avec deux millions de téléspectateurs pour le premier épisode, ce qui est aussi bien que nos séries « Vie de flics » et « Vétérinaires, leur vie en direct », également diffusées sur TF1.

Quel regard portez-vous sur les sapeurs-pompiers ?

J'admire ces hommes qui prennent des risques et se mettent en danger pour sauver des vies. Cela a été un super tournage et notre souhait était que les personnes qu'on filmait ne se sentent pas trahies. Je les remercie encore pour leur accueil. Ils ont été "top".

et limite les rediffusions à cinq ans. « Nous avons aussi demandé un droit de regard, mais il n'y a pas eu de mauvaise surprise. Ils ont dit ce qu'ils allaient faire et fait ce qu'ils avaient dit. » Les prises de vues durent cinq semaines, en mai et juin 2015. « Les équipes ont eu beaucoup de matière. Dès leur arrivée, nous sommes intervenus sur un gros incendie dans un camp de Roms, lors duquel un enfant est décédé. Un moment fort qu'un des reporters n'a pas supporté. Il a demandé à être remplacé. » Sylvain Bonvin est le premier à visionner les émissions montées. « J'ai été impressionné. Ils sont parvenus à capter la vérité sans l'édulcorer. » Une projection avec les hommes est organisée avant la diffusion, prévue initialement en novembre 2015.

3,5 millions de téléspectateurs

« J'ai dit aux gars : vous allez voir des choses imparfaites. Ne regardez pas comme des sapeurs-pompiers, mais comme des téléspectateurs. L'objectif n'est pas de montrer le geste technique mais l'engagement. Ils ont apprécié. » Retour positif également du directeur du service départemental d'incendie et de secours. La programmation a finalement été décalée en raison des attentats et reprogrammée au début de l'année, rassemblant 3,5 millions de téléspectateurs pour chaque épisode. ■

Les prises de vues de « Pompiers : leur vie en direct » à Lille Bouvines ont duré cinq semaines, en mai et juin 2015.



Comm. / Sdis 85